

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 29 mars 2012

Marie-Hélène AUBERT, Responsable du pôle Environnement, développement durable et énergie

Menace en Mer du Nord : il y a urgence d'encadrer les activités pétrolières off shore

Un nuage de gaz naturel explosif s'est formé autour d'une plate-forme de Total au large de l'Ecosse après une fuite intervenue dimanche sur un puits qui a, par ailleurs, donné naissance à une nappe fine d'hydrocarbure de 12,4 km². Au total, ce sont 23 tonnes de gaz qui se sont échappées de la plate-forme en 48 heures.

Alors que la torchère encore allumée peut présenter des risques d'inflammation et de toxicité, selon Simon Boxall, océanographe à l'université de Southampton, une zone d'exclusion maritime et aérienne a été mise en place autour d'une plate-forme afin de permettre aux équipes qui interviennent sur la fuite de travailler en toute sécurité et surtout de prévenir le risque.

Nous déplorons cet accident qui intervient, une fois encore, sur une plateforme pétrolière off shore, ainsi bien évidemment que les conséquences qui en découlent sur le plan environnemental notamment.

Une législation encadrant drastiquement les activités pétrolières ou gazières off shore correctement appliquée est la clé pour éviter des accidents comme ceux qui sont survenus ces derniers mois et années en mer du Nord et ailleurs, comme celui que nous vivons en ce moment.

Tout en sachant que le risque zéro lié aux plateformes off shore n'existe pas et parce que les conséquences des catastrophes pétrolières ne connaissent pas de frontières, il est urgent de réduire au maximum ce risque en soutenant une réglementation ambitieuse au niveau européen.

François HOLLANDE s'engage à réviser le code minier afin notamment d'encadrer très strictement les activités d'exploration et d'exploitation de mines d'hydrocarbures off shore et de porter, au plus haut niveau européen, une proposition de réglementation clarifiant notamment les responsabilités financières des compagnies (principe pollueur-payeur) tout en anticipant des plans d'urgence efficaces en cas de sinistre.